



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/50/33
10 octobre 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquantième réunion
New Delhi, 6 – 10 novembre 2006

PROPOSITION DE PROJET : INDE

Ce document contient les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan national d'élimination des CFC, plus particulièrement dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération : programme de travail de 2007
- Allemagne, Suisse,
PNUD, PNUE et
ONUDI

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS INDE

TITRE DU PROJET**AGENCE BILATÉRALE/D'EXÉCUTION**

Plan national d'élimination des CFC, plus particulièrement dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération : programme de travail de 2007	Allemagne, Suisse, PNUD, PNUE et ONUDI
---	--

TITRES DES SOUS-PROJETS

a) Plan d'élimination sectoriel de CFC dans le secteur des mousses	PNUD
b) Plan d'élimination des CFC dans le secteur de la réfrigération (fabrication)	PNUD, ONUDI
c) Plan national d'élimination dans le secteur de l'entretien, les douanes et les politiques : secteur de l'entretien	PNUD, PNUE, Suisse et Allemagne
d) Plan national d'élimination dans le secteur de l'entretien, les douanes et les politiques : douanes et politiques	PNUE

AGENCE NATIONALE DE COORDINATION :

Cellule de l'ozone, ministère de l'Environnement et des Forêts

DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES SUR LA CONSOMMATION DE SAO À ÉLIMINER GRÂCE AU PROJET

A : DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2005, EN DATE DE SEPTEMBRE 2006)

CFC	1 957,83		
-----	----------	--	--

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2005, EN DATE DE SEPTEMBRE 2006)

SAO	Aérosols	Mousses	Réfr. (fabrication)	Réfrigération (entretien)	Solvants	Agent de trans.	de	Fumigènes
CFC-11	Inhalateurs à doseur : 164,00	123,00		50,00				
CFC-12	Inhalateurs à doseur : 353,00		102,00	848,00				

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)

PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS : Financement total : 1 088 million \$US; élimination complète : 131,80 tonnes PAO.

DONNÉES RELATIVES AU PROJET		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
CFC (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal	6 681	3 340	3 340	1 005	1 005	1 005	0	S.o.
	Consommation maximum pour l'année	3 489	2 266	1 560	964	417	273	0	S.o.
	Élimination annuelle grâce aux projets en cours	926	115	0	0	0	0	0	1,041
	Élimination annuelle nouvellement ciblée	749	739	496	147	145	173	0	2 449
	Élimination annuelle non financée	0	0	0	0	0	0	0	0
CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER		1 223	706	596	547	145	273	0	3 489
Coût du projet dans la proposition originale (\$US)									
Coût final du projet (\$US)		2004	2005	2006					
		1 ^{re} et 2 ^e tranches	3 ^e tranche	4 ^e tranche	5 ^e tranche	6 ^e tranche			
Financement de l'agence principale (Allemagne)		514 370	105 090	436 200	436 200	923 400	0	0	2 415 260
Financement de l'agence de coopération (Suisse)		609 670	256 650	367 140	367 140	0	0	0	1 600 600
Financement de l'agence de coopération (PNUD)		2 304 250	1 332 377	167 860	152 340	199 460	0	0	4 156 287
Financement de l'agence de coopération (PNUE)		512 600	85 000	85 000	85 000	32 400	0	0	800 000

Financement total du projet	3 940 890	1 779 117	1 056 200	1 040 680	1 155 260	0	0	8 972 147
Coûts d'appui finaux (\$US)								
Coûts d'appui de l'agence principale (Allemagne)	53 868	13 662	56 706	56 706	120 042	0	0	313 984
Coûts d'appui de l'agence de coopération (Suisse)	45 893	33 365	47 728	47 728	0	0	0	208 079
Coûts d'appui de l'agence de coopération (PNUD)	20 790	112 417	12 590	11 426	14 960	0	0	345 583
Coûts d'appui de l'agence de coopération (PNUE)	33 319	11 050	11 050	11 050	4 212	0	0	104 000
Total des coûts d'appui	153 870	170 494	128 074	126 910	139 214	0	0	971 646
COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATÉRAL (\$US)	1 454 760	1 949 611	1 184 274	1 167 590	1 294 474	0	0	9 943 792
Rapport coût/efficacité final du projet (\$US/kg)								S.o.

DEMANDE DE FINANCEMENT : Approbation du financement de la 4^e tranche (2007), comme indiqué ci-dessus.

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT	Approbation générale
--------------------------------------	----------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le gouvernement de l'Allemagne, en sa qualité d'agence d'exécution principale, a proposé au nom du gouvernement de l'Inde, le rapport de mise en œuvre de la troisième phase du plan national d'élimination de la consommation de CFC, qui vise la période avril 2005 à mars 2006, et demande le décaissement de la quatrième tranche de financement au montant de 1 056 200 \$US, plus les coûts d'appui de 128 074 \$US, pour la mise en œuvre du programme de travail de 2007. La quatrième phase de la mise en œuvre du plan offre de l'information détaillée sur les activités, les objectifs et les dépenses prévues, et identifie les agences associées à la mise en œuvre de ces activités. La proposition comprend le plan annuel de mise en œuvre pour la période avril 2007 à mars 2008 et est accompagnée du rapport de vérification pour l'année 2005. Le projet est mis en œuvre conjointement par la Suisse (en qualité d'agence bilatérale), le PNUD, le PNUE et l'ONUDI.

Contexte

2. Le plan national d'élimination de la consommation de CFC en Inde, plus particulièrement dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, a été approuvé par la 42^e réunion du Comité exécutif en avril 2004. En vertu du plan, l'Inde éliminera la consommation de tous les CFC au 1^{er} janvier 2010. Le projet regroupe plusieurs plans sectoriels approuvés antérieurement et de nouvelles activités sous un même plan national. Le plan repose sur des activités d'investissement, ne portant pas sur des investissements, d'assistance technique et d'optimisation des ressources pour réaliser les réductions prévues. Les quatre projets ou activités prévus existants, à savoir le plan du secteur de l'entretien, le plan des douanes et des politiques, le plan du secteur de la réfrigération (fabrication) et le plan du secteur des mousses, comportaient à l'origine des exigences de rendement et de remise de rapports différentes. La plupart des exigences ont été harmonisées lors de la fusion des plans.

Vérification

3. Le gouvernement de l'Allemagne, en sa qualité d'agence principale, a fourni un rapport de vérification. Ce rapport de vérification a été le premier rapport du genre à être remis dans le cadre de cet accord, qui prévoit la vérification de la consommation. Le rapport propose une description très détaillée de la vérification des activités en cours et de la consommation sectorielle. Une moins grande importance a été accordée à la détermination de la consommation totale de CFC en Inde. Aucun contact direct avec les services douaniers et les exportateurs n'avait été établi. La vérification a été effectuée à partir des documents sommaires du service des douanes et des certificats d'exportation estampillés. Elle n'a porté que sur le CFC-11 et le CFC-12, même si l'Inde produit et exporte de faibles quantités de CFC-113. La vérification a déterminé un niveau de consommation de 1 946 tonnes PAO de CFC-11 et CFC-12. L'agence principale a indiqué que l'Inde avait déclaré une consommation de CFC-113 de 11,46 tonnes PAO en vertu de l'article 7. En tenant compte de tous ces éléments, les données partielles correspondent aux données déclarées en vertu de l'article 7, dont le total est de 1 957,83 tonnes PAO. La consommation maximum pour l'année 2005 établie dans l'accord est de 2 266 tonnes PAO.

Réalisations

4. Le mémoire d'entente qui lie la cellule de l'ozone et le GTZ a été signé au mois d'août 2005. La gestion du projet est assurée directement par le gouvernement de l'Allemagne, avec le soutien d'un conseiller de projet et d'un consultant.

5. Les techniciens profitent de l'appui de plusieurs activités visant différents sous-secteurs joints par différentes voies. Huit ateliers ont eu lieu dans le cadre du programme de démonstration pilote sur l'adaptation, auxquels ont participé plus de 100 personnes. Cinq fournisseurs de formation sur les climatiseurs d'automobile ont été recensés et partiellement formés, et neuf programmes pilotes de formation sur les climatiseurs d'automobile ayant réuni plus de 199 participants dans 5 états ont été menés à terme.

6. La formation des techniciens en réfrigération domestique et commerciale a consisté en 131 programmes auxquels ont participé 1 711 personnes en 2005. Dix de ces programmes ont fait l'objet d'une surveillance pour la qualité. Trois cours de formation des formateurs ont donné lieu à la formation de 66 formateurs pour les instituts de formation professionnelle, et 120 appareils ont été distribués à ces établissements de formation. Trois numéros d'un bulletin d'information à l'intention des techniciens en réfrigération ont été publiés en trois langues, pour un tirage total de 15 000 exemplaires. Une trousse de sensibilisation/information sur bande vidéo, de même qu'une affiche d'information pour les utilisateurs ont été créées et distribuées.

7. Quatre ateliers de réseaux de détaillants ayant réuni 225 participants, ainsi que neuf ateliers de rayonnement/sensibilisation à l'intention de techniciens de plusieurs états ont été organisés en soutien au programme d'approvisionnement en équipement. Les techniciens reçoivent deux trousse d'équipement différentes et doivent payer une partie des coûts associés. Cinq cent neuf trousse d'équipement ont été achetées à ce jour et 207 d'entre elles ont été livrées.

8. Des activités d'élimination dans 36 projets du secteur de la fabrication d'équipement de réfrigération ont été entreprises afin de mettre en service le nouvel équipement, d'effectuer des essais de nouvelles technologies, de faire détruire l'équipement de référence remplacé et de débiter les activités de production sans CFC. Une quantité de 245,64 tonnes PAO a été éliminée en 2005. D'autres quantités seront éliminées en réalisant les sous-projets dans les 118 entreprises participantes restantes. Il y a eu présentation d'un atelier régional pour le secteur de la fabrication d'équipement de réfrigération.

9. Des activités dans 74 sous-projets du secteur des mousses ont été réalisées. Elles ont porté sur l'installation et la mise en service de nouvel équipement, les essais de la nouvelle technologie, la destruction de l'équipement de référence remplacé et le début des activités de production sans CFC. Au total, 417,80 tonnes ont été éliminées. Toutes les activités des 32 sous-projets restants du plan du secteur des mousses devraient être menées à terme en 2006. Deux ateliers régionaux pour le secteur des mousses ont été présentés.

10. Il y a eu quatorze ateliers pour le service des douanes pour former 470 agents en surveillance et en réglementation de SAO. Un programme de formation en ligne des agents de

douane a été élaboré. Un site Web a été créé pour le plan et est utilisé pour diffuser de plus amples renseignements aux techniciens, aux entreprises et aux parties prenantes.

Plan annuel de mise en œuvre de 2006

11. Plusieurs activités étaient prévues : des ateliers de formation pour les 1 810 techniciens (service de base), des cours d'adaptation pour 352 techniciens de climatiseurs d'automobiles, une démonstration-formation sur l'adaptation pour 110 techniciens, un soutien en équipement pour 360 techniciens/entreprises et de l'équipement de récupération/régénération et de recyclage pour 265 entreprises. Le programme de sensibilisation continuera à diffuser de l'information sur la stratégie et les différentes activités au programme. Aucune activité de formation pour le secteur des douanes et de politiques n'est prévue en 2006.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

12. La vérification n'a pas été aussi exhaustive que ne l'exige l'accord mais elle a tout de même porté sur presque toute la consommation pertinente. La vérification porte généralement sur un échantillon des données des services douaniers et/ou des exportateurs, ou plus, ainsi que sur les commentaires des services douaniers sur le traitement réel des permis d'importation et d'exportation des CFC. Le rapport de vérification de l'Inde ne comprenait pas d'information de cette nature.

13. La consommation ciblée a été définie dans l'accord. Elle comprend la consommation de CFC-11, de CFC-12, de CFC-113, de CFC-114 et de CFC-115, alors que la vérification n'a porté que sur la consommation de CFC-11 et de CFC-12. Afin de mieux comprendre la consommation possible, le Secrétariat a tenu compte d'un autre rapport de vérification, sur le secteur de la production, qui fait état d'une consommation de 17,96 tonnes de CFC-113. Le pays ne produit pas de CFC-114 et de CFC-115, et n'importe pas ces CFC. Par conséquent, en se fondant sur plusieurs rapports de vérification dont dispose le Secrétariat et en tenant compte de la valeur PAO du CFC-113, le Secrétariat estime que la consommation en Inde est de l'ordre de 1 960,37 tonnes PAO ou moins. Cette quantité est considérablement moins élevée que l'objectif de 2 266 tonnes PAO.

14. La mise en œuvre du plan national d'élimination des CFC, plus particulièrement dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération en Inde avance comme prévu. Le mémoire d'entente entre le gouvernement de l'Allemagne, en qualité d'agence principale, et le gouvernement de l'Inde a été signé, mais à une date plus tardive que prévu. Le plan a atteint ses objectifs, et dans plusieurs cas, les a même largement dépassés.

15. Le plan de mise en œuvre annuel de la période avril 2006 à mars 2007 propose des objectifs ambitieux mais réalisables, qui correspondent aux objectifs et au plan de mise en œuvre jusqu'en 2010.

RECOMMANDATIONS

16. Le Secrétariat du Fonds recommande :

- a) L'approbation générale du plan de mise en œuvre annuel de 2007 (quatrième tranche) du plan d'élimination de l'Inde et de ses coûts d'appui, aux niveaux de financement indiqués dans le tableau ci-dessous.
- b) Que le gouvernement de l'Allemagne tienne compte de toutes les substances visées par l'accord dans les futurs rapports de vérification, et s'assure que l'information obtenue par contact direct avec les exportateurs et les services douaniers soient inclus dans le rapport de vérification.

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan national d'élimination des CFC, plus particulièrement dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération (quatrième tranche)	436 200	56 706	Allemagne
b)	Plan national d'élimination des CFC, plus particulièrement dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération (quatrième tranche)	367 140	47 728	Suisse
c)	Plan national d'élimination des CFC, plus particulièrement dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération (quatrième tranche)	167 860	12 590	PNUD
d)	Plan national d'élimination des CFC, plus particulièrement dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération (quatrième tranche)	85 000	11 050	PNUE
e)	Plan national d'élimination des CFC, plus particulièrement dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération (quatrième tranche)	0	0	ONUDI